



## LICENCE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION - 1<sup>ERE</sup> ANNEE

- **Titre du cours : Institutions internationales**
- **Programme : L1 AES**
- **Crédits ECTS : 5**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures : 30h**
- **Heures CM : 30h**
- **Heures TD : 0h**
- **Heures de travail personnel par étudiant : 30h**
- **Responsable de la formation : Anne Kimmel-Alcover**
- **Responsable du cours : Julia Schmitz**
- **Chargé de TD :**

### DESCRIPTION

- **Présentation :**

#### Quel est l'objectif global du cours ?

Cet enseignement vise à donner les bases juridiques pour connaître l'évolution historique du système international, son fonctionnement et ses particularités en présentant les acteurs de ce système (Etats, organisations internationales, organisations non gouvernementales) et leurs relations. Cet enseignement est illustré à travers deux organisations internationales : l'Organisation des Nations-Unies et l'Union européenne.

- **Lien avec le programme :**

#### En quoi est-il pertinent au sein des autres cours ?

Cet enseignement s'inscrit dans la perspective pluridisciplinaire de la première année de Licence au cours de laquelle sont abordées les matières de l'économie, de l'informatique, de la gestion et du droit. Les institutions internationales font partie des matières enseignées en première année à côté du droit des institutions politiques et du droit des institutions privées. Il s'agit d'un cours optionnel suivi au second semestre de la première année qui permet de délivrer des bases aux étudiants inscrits dans le parcours « gouvernance des entreprises et des territoires » en troisième année et qui pourront approfondir cette matière à travers le droit de l'Union européenne.

- **Objectifs d'apprentissage :**

#### A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- Connaître les principales institutions internationales, les différentes sources du droit international et le cadre juridique des relations internationales
- Savoir identifier les différents acteurs du système international : Etats ; Organisations internationales, acteurs collectifs et individuels
- Savoir se repérer dans la composition, le fonctionnement et les missions des principales organisations internationales
- Être sensibilisé aux mécanismes de protection internationale de droits de l'homme

- Être en capacité d'analyser les degrés de solidarité internationale

- **Compétences transverses :**

Ce cours prépare à certaines compétences transverses attendues au niveau licence :

- Développer une réflexion critique en maniant des arguments pro et contra
- Maîtriser le contexte juridique de la société internationale et de son évolution

- **International**

Cet enseignement permet de délivrer une base de réflexion sur le système institutionnel et juridique international en présentant les rapports entre les acteurs de la société internationale et les formes de leur coopération dans les principaux domaines de la coopération internationale (droit de la guerre, lutte contre le terrorisme, développement économique et social, protection des droits fondamentaux).

- **Responsabilité sociale et environnementale**

Il n'y a pas de dimension RSE dans ce cours.

- **Prérequis :**

Que faut-il maîtriser avant de commencer ce cours ?

Il convient de maîtriser un certain vocabulaire juridique lié

- **Contenu, organisation :**

Après une introduction historique aux droit international la première partie permet de présenter les acteurs de la société internationale : Etats, Organisations Internationales intergouvernementales, place des individus, place des ONG et des multinationales.

La seconde partie est consacrée aux relations entre ces acteurs qu'elles soient politiques (ambassades et consulats) ou juridiques (traités internationaux, coutume internationale, résolutions de l'ONU, directives européennes...).

Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?

L'ensemble des documents nécessaires au cours sont disponibles sur Moodle.

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu terminal :

L'évaluation se fait par le biais d'un contrôle terminal d'une heure sous la forme d'un QCM.

- **Bibliographie : Bibliographie Leganto en ligne**

### **Manuels généraux**

ALLAND D., *Manuel de Droit international public*, PUF, 7<sup>e</sup> éd., 2020

BLACHER Ph., *Droit des relations internationales*, Lexis Nexis, 7<sup>e</sup> éd., 2019

BLIN O., *Droit international public général*, Bruylant, 2<sup>e</sup> éd., 2019

COMBACAU J., SUR S. *Droit international public*, LGDJ, Lextenso éditions, 13<sup>e</sup> éd., 2019

DUPUY P.-M., KERBRAT Y., *Droit international public*, Dalloz, 15<sup>e</sup> éd., 2020

LEGOHEREL H., *Histoire du droit international public*, PUF, Que-sais-je ?, 1996

RENAUT M.-H., *Histoire du droit international public*, Ellipses, 2007.

ROCHE C., *L'essentiel du droit international public*, Gualino, Lextenso éditions, 11° éd., 2020  
ROCHE J.-J., *Relations internationales*, LGDJ, 8° éd., 2018

### **Dictionnaires**

NDIOR V. (sous dir. de), *Dictionnaire de l'actualité internationale*, Ed. A. Pedone, 2021  
SALMON J., *Dictionnaire de droit international public*, Bruylant, 2001

### **Commentaires des textes internationaux**

J.-P. COT, A. PELLET, M. FORTEAU (dir.), *La Charte des Nations Unies, commentaire article par article*, Economica, 3° éd., 2005  
DECAUX E., BIENVENU N., *Les grands textes internationaux des droits de l'homme*, Documentation française, 2016  
DUPUY P.-M., KEBRAT Y., *Grands textes de droit international public*, Dalloz, 10° éd., 2018

### **Monographies (pour aller plus loin)**

NOVOSSELOFF A. (dir.), *Le Conseil de sécurité des NU. Entre impuissance et toute-puissance*, CNRS éditions, coll. « Biblis », 2016  
DE LA SABLIERE J.-M., *Le Conseil de sécurité des NU. Ambitions et limites*, Larcier, coll. « Prévenir, négocier, résoudre », 2015.  
ROBERT A.-C. et SCIORA R., *Qui veut la mort de l'ONU ? Du Rwanda à la Syrie, histoire d'un sabotage*, Eyrolles, 2018

### **Sites internet**

CIJ : <http://www.icj-cij.org>  
CPI : [www.icc-cpi.int](http://www.icc-cpi.int)  
Institut de droit international : [www.idi-iil.org](http://www.idi-iil.org)  
ONU : <http://www.un.org>  
CEDH : [www.cedh.org](http://www.cedh.org)  
Site informatif : <http://diraoul.over-blog.com/>

#### *Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*